

Une Neuchâteloise permet aux femmes atteintes d'un cancer de porter leurs propres cheveux

Comment permettre aux femmes qui souffrent d'un cancer de continuer à porter leurs propres cheveux durant une chimiothérapie? Pascale Burri, coiffeuse à Peseux, a mis au point une technique innovante.

Peseux

Neuchâtel (Commune)



La coiffeuse Pascale Burri nous présente sa trouvaille: des bandeaux sur lesquels elle coud les propres cheveux de ses clientes.

David Marchon

«La perte de mes cheveux a été mon plus grand traumatisme.»

Pascale Burri, coiffeuse indépendante à Peseux, est passée par la douloureuse épreuve du cancer, qu'elle a surmontée il y a plusieurs années.

Consciente du choc que représente l'étape de la chimiothérapie pour les malades, elle s'est spécialisée dans la pose de perruques médicales. Avec toujours un regret à l'esprit: «Toutes les perruques viennent d'Asie et, même lorsqu'elles sont fabriquées en cheveux naturels, il ne s'agit jamais de ceux de la cliente.»

Six mois de tentatives

A force de jeter de belles mèches «comme si elles étaient radioactives», Pascale Burri s'est mis en tête de trouver une solution permettant aux femmes malades de continuer à porter une partie de leurs cheveux durant le traitement.

«J'ai fait de nombreux essais, il m'a fallu six mois pour élaborer quelque chose qui tient», relate la coiffeuse.

Le résultat: un bandeau sur lequel elle coud les vrais cheveux de la cliente, récupérés dès que les premières mèches commencent à tomber. La bande de cheveux est ensuite complétée par un foulard pour couvrir le sommet du crâne.

“Ça me réconforte de porter une partie de mes cheveux. Je me dis qu'ils sont encore là.”

JEANINE*, UNE CLIENTE ATTEINTE D'UN CANCER

«Je ne savais pas comment baptiser ma trouvaille: ce n'est ni une perruque, ni un postiche. On m'a donc suggéré de l'appeler 'pascalette', en référence à mon prénom. J'ai trouvé ça sympa!»

La coiffeuse vient de recevoir une bonne nouvelle: l'Assurance invalidité (AI) accepte de prendre en charge ses bandeaux de cheveux, dans la limite des forfaits accordés.

Récupérer les cheveux au plus vite

Depuis le mois de novembre, la coiffeuse indépendante a confectionné une demi-douzaine de «pascalettes» pour ses clientes.

«J'ai parfois l'impression de faire un transfert d'organes», raconte Pascale Burri. «Quand une cliente m'appelle pour me dire qu'elle

commence à perdre ses cheveux, je dois les récupérer au plus vite. Parce qu'en une semaine, tout peut tomber.»

La réalisation du bandeau lui demande ensuite quatre heures de travaux de couture. Et le résultat fait l'unanimité.

«Ça me reconforte de porter une partie de mes cheveux. Je me dis qu'ils sont encore là. C'est une petite étincelle de bonheur dans cette période sombre et angoissante», témoigne Jeanine*, une cliente qui vient de recevoir sa «pascalette».

Pudeur et intimité

Jeanine a entamé une chimiothérapie début janvier et ne pensait pas perdre sa chevelure aussi rapidement: «Après les examens et les opérations, c'est vraiment quelque chose de difficile à vivre. On se dit: cette fois, je suis une cancéreuse.»

Cette Neuchâteloise apprécie de se retrouver dans l'intimité du petit salon de coiffure que Pascale Burri tient seule. «Ce lieu permet de respecter la pudeur de la personne, qui ne veut pas forcément que l'on sache qu'elle a un cancer.»

Pas de brevet prévu

Jeanine se dit très reconnaissante de la disponibilité et de l'empathie dont fait preuve sa coiffeuse. «A l'hôpital, je ne trouve pas toujours les réponses à mes questions. Heureusement, ici, on a su m'expliquer beaucoup de choses qui m'attendent.»

Pascale Burri n'a pas l'intention de faire breveter sa trouvaille. «Ça me semble compliqué et je n'ai pas envie de faire du business avec ça!» Son but, c'est d'être en contact avec ses clientes et de leur apporter un peu de bien-être durant la maladie.

**Prénom d'emprunt.*